

**Compte-rendu succinct  
du Conseil Municipal  
du lundi 4 juin 2018**

*Madame le Maire ouvre la séance à 19 h 06.*

**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 AVRIL 2018**

**Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du lundi 23 avril 2018**

Le procès-verbal de la séance du lundi 23 avril 2018 est approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal.

**FINANCES**

**1- Répartition de la subvention à l'Office Municipal des Sports entre les associations adhérentes**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, est favorable à la répartition de la subvention attribuée à l'Office Municipal des Sports au titre de la saison 2017-2018, telle que détaillée en séance.

**2- Subventions 2018 – Pouzauges Bocage Football Club – Retransmission de la Coupe du Monde 2018**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, décide de verser une subvention de 2 040,00 € au Pouzauges Bocage Football Club (PBFC) pour la retransmission, en juin et juillet prochains, au stade André Jacob, des matches de Coupe du Monde 2018.

**3, 4- Aménagements urbains des Petites Cités de Caractère – Demandes de subventions régionales pour le 24 place de l'église et le château du Colombier**

**24 place de l'église**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants :

- charge Madame le Maire de solliciter de la Région l'octroi d'une subvention de 19 320,02 € pour la rénovation extérieure des dépendances de la maison située au 24 place de l'église,
- charge Madame le Maire de demander, à la Région, l'autorisation de démarrer les travaux avant de recevoir l'arrêté attributif de subvention,
- autorise Madame le Maire à signer tout document à intervenir.

**Château du Colombier**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants :

- charge Madame le Maire de solliciter de la Région l'octroi d'une subvention de 17 901,30 € pour le changement et rénovation des ouvertures du Château du Colombier,
- charge Madame le Maire de demander, à la Région, l'autorisation de démarrer les travaux avant de recevoir l'arrêté attributif de subvention,
- autorise Madame le Maire à signer tout document à intervenir.

## PROGRAMMES DE SUBVENTIONS – MURS EN PIERRE DE PAYS

### 5– Programmes d’aides à la restauration, construction, reconstruction de murs en pierre de pays – Octroi de subvention

Le Conseil Municipal, à l’unanimité des votants :

- est favorable à une demande de subvention déposée au titre du programme de restauration, construction, reconstruction des murs en pierre de pays,
- décide que la subvention de 1 336,57 € ne pourra être versée qu’une fois l’accord donné par la Région et après la réalisation des travaux.

## ENVIRONNEMENT

### 6, 7- Installations Classées pour la Protection de l’Environnement – EARL L’Auderie et EARL MERIAU

#### EARL L’Auderie

Le Conseil Municipal, à l’unanimité des votants, émet un avis favorable à la demande présentée par l’EARL L’Auderie, en vue d’augmenter ses effectifs d’emplacements de volailles de chair, sans construction de bâtiment.

#### EARL MERIAU

Le Conseil Municipal, à l’unanimité des votants, émet un avis favorable à la demande présentée par l’EARL MERIAU en vue d’augmenter ses effectifs d’emplacement de volailles, après construction d’un bâtiment.

## TRANSPORT

### 8- Navette du mercredi

Le Conseil Municipal, à l’unanimité des votants :

- décide d’étendre le service de la navette au mercredi matin (en raison du retour à la semaine d’école de 4 jours),
- fixe les tarifications suivantes :
  - › 30,00 € forfaitaires annuels pour tout enfant utilisateur avec gratuité à partir du 3<sup>ème</sup> enfant d’une même fratrie,
  - › 1,00 € le trajet aller-retour pour toute utilisation ponctuelle du service.

## ENFANCE - JEUNESSE - EDUCATION

### 9- Projet de création d’un « espace jeunes »

Le Conseil Municipal, après un vote à main levée qui a donné pour 29 votants 22 voix pour et 7 voix contre, décide de créer un « espace jeunes », lequel serait accueilli dans le local communal du 18 rue du Bourg Belard, dans l’attente de pouvoir accéder au futur Centre des Remparts.

## SOCIAL - SOLIDARITE

### 10 – Allocation citoyenne d’aide à la formation des jeunes de Pouzauges

Le Conseil Municipal, à l’unanimité des votants, décide de verser une allocation citoyenne d’aide à la formation d’un montant de 500,00 € (50 € par mois sur 10 mois).

## PERSONNEL COMMUNAL

### 11- Tableau des effectifs

Le Conseil Municipal, après un vote à main levée qui a donné pour 29 votants 22 voix pour et 7 voix contre :

- décide de créer et de supprimer les postes tels que présentés en séance,
- modifie et approuve en conséquence le tableau des effectifs 2018 correspondant.

*Madame le Maire ouvre la séance à 20 h 41.*